



2017 : Déchets



2018 : Biodiversité



2019 : Solidarité



2021 : Energie



2022 : Climat

Dijon, le 2 juillet 2022

Madame, Monsieur, Chers parents,

FORMATION LASALIENNE - FORMATION INTEGRALE

Vous recherchez une éducation de qualité pour vos enfants. Et vous avez raison. Quoi de plus important si ce n'est la santé de nos enfants ? Nous poursuivons le même objectif. De la maternelle à BAC +5 nous portons toute notre énergie à faire grandir les jeunes qui nous sont confiés.

De quoi dépend la qualité d'une formation ? Elle ne se réduit pas à la préparation aux examens. Un 100 % aux examens, s'il réjouit au premier regard, ne répond pas forcément à cette quête d'exigence de qualité. Est-ce que les élèves ont été outrageusement sélectionnés à l'entrée ? Dans ce cas, il est difficile de ne pas atteindre le pourcentage de réussite maximal. A Saint Joseph, tout le monde a sa chance.

La question du devenir des élèves après leur examen nous semble être plus importante. Les jeunes diplômés sont-ils en situation de réussite dans leur nouvelle formation, sont-ils épanouis, socialisés ? Voilà un critère beaucoup plus pertinent.

A Saint Joseph, nous sommes plutôt fiers de la réussite de nos jeunes bacheliers. Ils ne réussissent pas tous du premier coup : il y a des filières sélectives, certains se trompent d'orientation, mais pour la majorité d'entre eux la scolarité se déroule bien voire très bien. Cette année encore, les meilleur(e)s élèves ont décroché les meilleures prépas de France (Sainte Geneviève à Paris) et de province (INSA à Lyon) mais surtout, ils ont presque tous validé un vœu qualitatif sur Parcoursup. La procédure se termine le 13 juillet.

Les parents scrutent parfois les classements des collèges et des lycées. Les médias sont friands des indicateurs de performance des collèges et des lycées publiés par le ministère. Ils sont pourtant à prendre avec des pincettes. Le ministère lui-même précise que ces indicateurs n'ont pas vocation à classer les établissements.

Et oui, ils ne prennent pas en compte ce qui se passe l'année d'après. Et, surtout, ils ignorent le projet éducatif qui porte l'établissement. Peut-on comparer une « boîte à BAC » qui fait du bachotage et un établissement scolaire qui s'attache à faire grandir les élèves dans toutes leurs dimensions : artistique, sportive, culturelle, humaine, spirituelle... ? Nous sommes loin du bachotage ! Comment prendre en compte un atelier éloquence ? les temps de débats animés à l'aumônerie ? les projets internationaux interdisciplinaires ? les clubs pilotés par des élèves ? le tutorat, les projets solidaires... ? La liste n'est pas exhaustive. Le projet de l'établissement échappe à ce type de classement. Il faut le vivre pour le comprendre. Il n'y a rien de plus beau, comme parents et comme éducateurs, que de voir grandir un enfant, de le voir sortir de sa chrysalide, prendre confiance, de se dire « voilà il tient debout, il est prêt à trouver sa place de citoyen et d'homme dans le monde ». Voici la qualité ! Evidemment, nous sommes humains, faillibles, il y a parfois des échecs mais l'objectif et la volonté sont là, inspirés par notre fondateur Jean Baptiste de la Salle, saint patron des éducateurs.

NOS ELEVES ONT DU TALENT

Il y a 3 ans nous avons pris la décision de valoriser les talents de nos élèves. Deux fois empêchés en raison de la COVID nous avons enfin réussi à organiser la **Cérémonie des talents et des engagements**. Au-delà des performances scolaires nos élèves s'engagent dans de multiples projets, clubs, actions et ils ont brillé en EPS, en art ou dans divers concours. Trois cérémonies ont été organisées : une pour le collège, une pour le LEGT, une pour le LP. Ce sont plus de 400 élèves qui sont montés sur scène et ont reçu un diplôme officiel.

RESTAURATION SCOLAIRE

Quoi de plus irrationnel que notre rapport à la nourriture ? Déjà, dans une famille de 4 ou 5, tous les membres n'apprécient pas les mêmes mets alors, dès que l'on aborde la restauration collective, cela devient compliqué.

Pour répondre à cette diversité nous avons opté à Saint Joseph pour un large éventail de prix et de mets. En primaire, les élèves de CE2, CM1, CM2 ont le choix entre 2 menus tandis qu'au secondaire les élèves qui fréquentent le restaurant scolaire peuvent choisir de 1 à 4 plats et bénéficier d'un bar à légumes en accès libre. Une pizzeria, une cafétéria et une salle hors sac complètent l'offre.

Nous entendons parfois, des *à priori* sur la société de restauration. Si le nom de l'entreprise peut être important, le cahier des charges l'est beaucoup plus. Nous avons imposé, lorsque nous avons choisi notre prestataire, un cahier des charges exigeant : **20 % de produits bio, 60 % de circuit court et 90 % de fait maison**. De plus, nous n'avons pas choisi le moins disant mais le mieux disant. Si l'établissement donne une somme insuffisante à la société de restauration pour confectionner le repas, elle ne pourra pas faire des miracles. Le choix de SODEXO répond à toutes ces exigences.

Précisons que ce que les familles payent à chaque repas correspond au prix du repas PLUS son encadrement. C'est la raison pour laquelle un repas d'un élève de maternelle qui mange pourtant peu revient plus cher qu'un repas de collégien. Le personnel surveille et anime le temps méridien, sert les plats, coupe la viande...

Si ce n'est déjà fait, nous vous encourageons à installer l'application *SOHAPPY* de SODEXO sur vos smartphones ou ordinateurs. Elle vous permet de consulter les menus et leurs spécificités. Il y a toujours au moins deux choix pour chaque plat.

Enfin, nous tenons à remercier le **Conseil départemental de Côte d'Or** qui reconduit, pour 2022-2023, son aide qui s'élève cette année à 1,94 € par repas, **pour les tous les collégiens**. Cette hausse allège notablement le budget des familles et absorbe, en passant de 1.74 € (cette année) à 1.94 €, l'augmentation liée à l'inflation.

ECOLE DIRECTE

Nous enverrons avant la rentrée, aux nouvelles familles du Groupe, leur CODE PARENTS. Merci d'activer votre session en changeant le code comme demandé et de le conserver très précieusement en plusieurs endroits. Sans lui, pas d'informations ni de continuité pédagogique en cas de confinement.

Les CODES ELEVES seront remis en main propre aux nouveaux élèves par le professeur principal, à la rentrée.

Les familles et élèves déjà présents en 2021-2022 conservent les mêmes codes.

Nous vous encourageons à installer, avant la rentrée, l'application ECOLE DIRECTE sur vos smartphones. Elle fonctionne parfaitement.

Nous vous rappelons que les CODES PARENTS NE DOIVENT PAS ETRE DONNES AUX ENFANTS car ils donnent accès, entre autres, à des informations financières, permettent des justifications indues et ne permet pas aux élèves d'accéder à tous leurs devoirs.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons d'agréables vacances.

Les chefs d'établissement des Ecoles Primaires
Geraldine GUILLEMENOT & Laurence DELETRE

Le chef d'établissement coordonnateur
Laurent PICHOT

RENTRÉE DES CLASSES

6^{ème} + Dispositif ULIS	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 1^{er} septembre • Horaires : 9 h 00 - 11 h 45 / 13 h 45 – 15 h 45 • Accueil par le Professeur principal • Listes des classes affichées dans la cour • Attention pas de cours pour les 6^{èmes} le vendredi 2 septembre
5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vendredi 2 septembre ▪ 3^{ème} : 8 h 10 à 11 h 10 / 13 h 30 à 15 h 20 ▪ 4^{ème} : 8 h 35 à 11 h 40 / 13 h 30 à 15 h 20 ▪ 5^{ème} : 9 h 05 à 12 h 05 / 13 h 30 à 15 h 20 ▪ Accueil par le Professeur principal ▪ Listes des classes affichées : <ul style="list-style-type: none"> ○ 5^{ème} sur les vitres de la vie scolaire ○ 4^{ème} sous le préau ○ 3^{ème} sur les vitres du foyer <p style="text-align: center; color: #e91e63;">Une visite de l'établissement pour les nouveaux élèves de 5 – 4 – 3 est organisée le Jeudi 1er septembre de 16 h 15 à 17 h 00 (Rendez-vous dans la cour, devant l'entrée de la Vie Scolaire)</p>
INTERNES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation à l'internat le jeudi 1er septembre à partir de 17 h 30
A partir du lundi 5 septembre, cours et horaires selon l'emploi du temps de chaque classe	

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Septembre 2022		
▪ Lundi 5	Photo individuelle des élèves	Rencontre Parents-Professeurs des 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : à 18 h en salle Pol de Léon puis de 18 h 45 à 19 h 30 dans la classe. Seuls les parents sont conviés et leur présence est essentielle. Les élèves ne sont pas autorisés à rester au collège car la surveillance n'est pas assurée FORUM (inscriptions) De 12 h 30 à 15h00. RDV dans la cour devant le gymnase.
▪ Lundi 12	Réunion de parents ULIS 4 ^{ème} et 3 ^{ème} : 17h00 ULIS tous niveaux : à partir de 18h00	
▪ Lundi 12	Rencontre Parents-Professeurs des 5 ^{èmes}	
▪ Mardi 13	Rencontre Parents-Professeurs des 4 ^{èmes}	
▪ Mercredi 14	Forum : ateliers, clubs et UNSS	
▪ Jeudi 15	Rencontre Parents-Professeurs des 3 ^{èmes}	
Octobre		
▪ Vendredi 7	Portes ouvertes du collège spéciales 6 ^{ème} - 7 et 8 ^{ème}	Soirée Portes Ouvertes de 16 h 30 à 19 h 30, des élèves « guides » accueillent les visiteurs Avec l'APEL (Association des Parents d'Elèves)
▪ Jeudi 13	18h00 - Réunion des Parents Correspondants	
▪ Mercredi 19 octobre	CROSS	

FOURNITURES SCOLAIRES

Les listes de fournitures sont disponibles sur notre site internet dans la rubrique

→ Collège → Infos pratiques → Fournitures scolaires COLLEGE 2022-2023 ou sur Ecole Directe pour les élèves déjà présents dans le Groupe scolaire. Grâce à l'APEL (Association Parents d'Elèves), possibilité de commander les fournitures via le site www.scoleo.fr.

ASSOCIATION COOPERATIVE

La cotisation de 5 €, intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyages, fêtes, échanges, achat de matériels, équipement foyer...)

VIE SCOLAIRE

Bureau de la vie scolaire	⇒	Personnel éducatif	03.80.59.20.17
Responsables de vie scolaire			
○ Des élèves de 6/5 ^{ème}	⇒	Isabelle CAPELLI	03.80.59.20.48
○ Des élèves de 4/3 ^{ème}	⇒	Vincent BAVA / Adélaïde RUSCH	03.80.59.20.49
Responsable de l'internat	⇒	Emilie BARRE	07.56.38.13.68
Infirmier	⇒	Sylvie BERNARDIN Ludivine PAILLET	03.80.59.20.08
Psychologues	⇒	Julie AVRIL – Marie FRELAT	03.80.59.20.44

ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE

L'accès piétons « 39 rue Transvaal » est contrôlé par le personnel d'éducation. Les élèves doivent systématiquement présenter leur carte de scolarité (= self) ou leur carnet de liaison. Quant aux adultes, l'entrée se fait obligatoirement : sur rendez-vous, au portillon « entrée piéton », en présentant une pièce d'identité et en portant un badge « visiteur » remis par la personne de la loge.

Les élèves disposent d'un garage pour vélos et cycles motorisés, jusqu'à 80 cm³ inclus, à l'intérieur de l'établissement. Il est interdit d'utiliser un autre lieu.

Dans le cadre du plan Vigipirate, nous vous rappelons que les parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture dans l'enceinte de l'établissement.

HORAIRES

L'accueil des élèves se fait à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 17 h 50.

Les cours sont assurés du lundi matin au vendredi soir de 8 h 10 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 17 h 00. Mercredi : sortie à 12 h 05. Possibilité de déjeuner au self ou dans la salle hors sac.

Pour tout retard ou toute absence : prévenir le bureau de la Vie Scolaire avant 10 h ou avant 15 h au 03.80.59.20.17 ou viescolairecollege@stjodijon.com.



L'établissement ne saurait accepter que les élèves quittent le collège avant le début officiel des vacances (départ anticipé). En effet, les dates de fin des cours et de retour doivent être **impérativement respectées**.

L'internat est ouvert du dimanche 20 h au vendredi 07h25.

Les élèves doivent quitter l'internat chaque fin de semaine. Un règlement spécifique à l'internat est en ligne sur notre site internet (Infos pratiques – Règlement intérieur). Les nouveaux élèves le recevront avec leur confirmation d'inscription. Pour ceux déjà scolarisés dans le groupe scolaire, via Ecole Directe. Le règlement intérieur ainsi que la fiche médicale, téléchargeables sur le site internet, (<https://www.stjodijon.com/groupe-scolaire/internat/>) seront à rapporter à Mme BARRE **au plus tard le jour de l'installation à l'internat, soit le 1er septembre 2022.**

CARNET DE LIAISON ET REGLEMENT INTERIEUR

Les élèves doivent être porteurs de leur CARNET DE LIAISON qui est l'outil de suivi entre l'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et les familles.

Toute correspondance doit se faire via **ECOLEDIRECTE**, onglet « Carnet de correspondance ».

Le règlement intérieur est détaillé dans ce carnet. Tous les élèves et leurs parents doivent obligatoirement en prendre connaissance et le signer.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le comportement à adopter impérativement dans l'enceinte de l'établissement,
- La gestion des absences-retards,
- L'échelle des sanctions...

CASIERS

Tous les élèves bénéficient d'un casier partagé pour un montant de 2.50 euros par élève. Une salle est attribuée à chaque classe et l'élève peut ainsi y déposer ses affaires.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Les documents destinés aux familles sont consultables sur Ecole Directe, onglet « DOCUMENTS ». Lorsqu'un nouveau fichier est ajouté sur Ecole Directe, un mail est automatiquement envoyé aux familles.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Standard général et accueil Ouvert de 7 h 50 à 12 h 05 et de 13 h 00 à 17 h 30 **03.80.59.20.20**

Directrice du Collège ⇒ **Valérie LAMARCHE** 03.80.59.20.20

Responsables pédagogiques

Niveau 6^{ème} ⇒ **Marie-Alix DEGUINES** 03.80.59.20.18

Niveau 5^{ème} ⇒ **Laurent BARBIER** 03.80.59.20.39

Niveau 4^{ème} ⇒ **Elisabeth BARBIER** 03.80.59.20.38

Niveau 3^{ème} ⇒ **Pierre MITAINE** 03.80.59.20.19

Coordinatrice ULIS ⇒ **Viviane TIRTAINE** 03.80.59.20.45

Responsable SEGPA ⇒ **Cécile SANTIGNY** standard 03.80.59.20.20

ou 06.66.32.97.44

Pastorale

Adjointe en pastorale ⇒ **Claire SIRLIN** 03.80.59.20.28

Administration

Assistante de Direction ⇒ **Adèle DZUIRA** standard 03.80.59.20.20

Secrétariat élèves –familles ⇒ **Corrine LHOSTE** 03.80.59.20.43

Comptabilité élèves et service bourses ⇒ **Sandrine JOUFFROY** 03.80.59.20.05

ACCES A L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL ST JOSEPH : ECOLE DIRECTE

Site www.ecoledirecte.com. A partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. **Les codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant dans le groupe scolaire.** En cas de problème d'accès contacter : infoparents@stjodijon.com.

- Sur l'espace "ELEVE", vous aurez accès : cahier de texte, espace de travail, bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE", vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant, correspondre avec les enseignants, visualiser votre compte, procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Porte-monnaie")...

Nous vous recommandons de tester rapidement vos codes d'accès et de consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du groupe scolaire au cours de l'année scolaire. Nous vous encourageons également à télécharger l'application « Ecole Directe » sur votre téléphone portable.

Les « nouvelles » familles recevront leurs codes d'accès par courrier avant la rentrée. Les codes des nouveaux élèves seront donnés par le professeur principal à la rentrée.

ASSURANCE SCOLAIRE

Le montant de cette assurance est compris dans la Contribution des Familles. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle (voir Convention financière sur le site internet et sur Ecole Directe). Le dépliant d'informations de l'Assurance FEC vous sera transmis sur ECOLE DIRECTE dans la rubrique « vos documents », à la rentrée.

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.assurances-fec.org (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusion...) et de télécharger les documents d'informations.

BOURSES SCOLAIRES

Les dossiers de demande de bourses seront à récupérer au service comptabilité, auprès de Mme JOUFFROY (accueil lycée - 03.80.59.20.05), à compter du lundi 5 septembre (sous réserve de réception des dossiers à cette date). Un document sera transmis sur ECOLE DIRECTE dans « vos documents » à la rentrée pour plus d'information.

Vous devrez déposer votre dossier le plus rapidement possible (tous les jours sauf le mercredi après-midi) au service comptabilité familles, Mme JOUFFROY.

Pour information, le Ministère met à disposition des parents un simulateur de droit à obtention d'une bourse sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970>

Vous pourrez en quelques clics savoir si vous êtes éligibles et obtenir une estimation du montant de la bourse.

Attention : Les demande de bourses, pour les établissements privés, doivent obligatoirement être faites en version papier (demande en ligne uniquement pour les établissements publics).

Nouveauté : Les élèves changeant d'académie à la rentrée scolaire prochaine sont invités à formuler la demande de bourse de collège auprès de l'académie d'accueil à partir du 03 septembre 2022, aucun transfert de dossier de droit ouvert ne pouvant dorénavant être effectué.

Date limite de retour à MME JOUFFROY (accueil lycée) : 10/10/2022

- **Bourses départementales**

Vous trouverez toutes les informations ainsi que le formulaire de demande en ligne sur

<https://www.cotedor.fr/demande-de-bourses-departementales-en-ligne>

Les dossiers sont à rendre au Conseil Départemental UNIQUEMENT

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe" (*Espace Famille – Documents-Administratif*) pour « votre enfant », **15 jours après la rentrée.**

CHANGEMENT DE SITUATION

Toutes les modifications de situation familiale (numéro de téléphone, adresse postale, adresse mail), doivent être modifiées sur ECOLE DIRECTE. En ce qui concerne, un changement de situation familiale (divorce ou séparation), ces changements doivent être signalés au secrétariat élèves le plus tôt possible par courrier ou mél à : college@stjodijon.com.

TRANSPORTS SCOLAIRES

MOBIGO : Que ce soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est **obligatoire** de faire une **nouvelle demande** en se connectant sur : www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport à partir du 7 juin.

Pour disposer d'un titre de transport scolaire dès la rentrée, l'inscription doit être réalisée avant le 15 juillet. Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles, mais sans garantie d'avoir un titre de transport valable pour la rentrée.

Soit la carte de transport scolaire est envoyée par courrier, directement au domicile du représentant de l'élève (lors d'une toute première inscription, d'un changement de cycle ou d'établissement scolaire), soit ses droits aux transports sont réactivés à distance sur la carte utilisée pour l'année scolaire 2021/2022.

RESEAU TER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : Les élèves scolarisés dans un établissement situé en Bourgogne-Franche-Comté souhaitant bénéficier d'un transport par train, doivent au préalable s'inscrire en ligne : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-en-cote-dor>

L'abonnement scolaire BFC sera envoyé par courrier par la SNCF, directement au domicile du représentant de l'élève.

DIVIA : S'adresser à l'Espace Divia, place Darcy, à Dijon

- Lignes de bus qui desservent le Groupe St Joseph **B12 - L5 et Corol**
- Station de tram à proximité **ligne T2 – arrêt "1^{er} Mai"**

ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES

LE BUREAU DES RESPONSABLES DE VIE SCOLAIRE

En cas de difficultés, qu'elles soient d'ordre organisationnel, relationnel ou personnel, **votre enfant trouvera toujours une oreille attentive et une réponse rassurante de la part de son Responsable de vie scolaire.**

Il ne doit surtout pas hésiter à le solliciter !

ESPACES D'ACCUEIL ET D'AIDE

Deux psychologues spécialistes de l'enfance et de l'adolescence

Le point écoute psychologie, offert par l'établissement, n'a pas vocation à proposer des suivis psychologiques de longue durée.

C'est un lieu d'écoute active qui permet d'accompagner les jeunes qui vivent un moment délicat ou à dédramatiser l'accompagnement psychologique. Le nombre de rencontres possibles est limité à trois par élève et par année scolaire.

Si la famille souhaite s'engager dans une thérapie, elle devra continuer avec une prise en charge extérieure à l'établissement.

Nos psychologues assurent une permanence les jeudis et vendredis après-midi (bureau à côté de l'infirmerie).

Les jeunes souhaitant les rencontrer doivent demander un rendez-vous par l'intermédiaire de la Directrice du collège, des Responsables de niveaux, des Responsables de Vie Scolaire ou de l'infirmerie.

AIDE AUX DEVOIRS

Une aide aux devoirs est proposée, si besoin, à votre enfant par son professeur principal courant octobre. Ces séances auront lieu après les cours. La priorité est donnée aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème}.

ACTIVITES PROPOSEES AUX ELEVES

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ORIENTATION (CDI)

Les élèves, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, peuvent se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie...

Le CDI est ouvert sur la pause méridienne.

Le professeur-documentaliste les guide dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, Internet, etc ... et la réalisation de leurs travaux scolaires.

La plupart des documents peut être prêtée. De plus, le CDI possède un fonds de romans et bandes dessinées propre aux élèves du collège.

Le portail du CDI, accessible sur <http://lycee-saintjoseph-dijon.esidoc.fr/>, permet la recherche des documents et l'accès à certaines ressources en ligne.

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (U.N.S.S)

L'association sportive du collège St Joseph La Salle propose, si les conditions sanitaires le permettent, différentes activités sportives, comme le crossfit, l'athlétisme, le basketball, le futsal, le volleyball, le VTT/Multi-activités, etc...

Ces activités sont facultatives et sont à visée loisir ou compétition. Les entraînements et les compétitions ont lieu le mercredi après-midi ou parfois sur la pause méridienne.

Le montant de l'adhésion s'élève à 27 € pour l'année, quel que soit le nombre d'activités pratiquées.

ATELIERS

Architecture, Chorale, Atelier créatif à l'aumônerie, ...

CLUBS

Club « Bien-être » animé par une sophrologue, une naturopathe et une psychologue, Informatique, Robotique, Echecs, 2.0, conception vidéo, LSF (Langue des Signes Français), etc...

Les inscriptions aux clubs, ateliers et à l'UNSS auront lieu le mercredi 14 septembre (RDV dans la cour devant le gymnase) de 12h30 à 15h00. La présence des parents n'est pas obligatoire mais conseillée.

ACTIVITES ORGANISEES PAR LA VIE SCOLAIRE

Le foyer est accessible à tout collégien moyennant une cotisation annuelle de 3 euros. (babyfoot, billard, air hockey, ping-pong, borne arcade, jeux de société...)

Différentes activités sont proposées sur la pause méridienne



La Pastorale du Groupe St Joseph se fonde sur le projet éducatif Lasallien. C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constitue l'animation pastorale.



Notre mission est de proposer à chacun un chemin de croissance personnelle, humaine, spirituelle et d'offrir la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

Des propositions diversifiées

Temps Forts

- *Temps d'échanges* : Seconde LP et LEGT.
- *Temps de paroles et d'échanges* : 4DEC et 3PP.
- *Cîteaux* : Découverte de la vie monastique - 6^{ème}/Secondes.
- *Pèlerinage du Rosaire à Lourdes* : Lycéens
- *Taizé* : Rencontres lycéennes.
- *Pèlerinage à La Salette, marche vers le Carmel de Flavignerot* : 3^{èmes} et 4^{èmes}
- *Retraites* : Se ressourcer et partager, de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- *Education Laïque au fait religieux (ELFR)* : 5^{èmes}/Secondes

Vivre ensemble

- *Ateliers créatifs* : Pour les collégiens, pendant la pause méridienne.
- *Jeudi-partage* : Temps d'échange et débat à midi autour d'un repas pour les lycéens.
- *Points écoute* : Être simplement écouté !
- *Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement* : Développer et intérioriser les valeurs lasalliennes.

Vivre sa foi

- *Catéchèse 6^{èmes}* : Le lundi en M4.
- *Catéchèse 5^{èmes}* : Le mardi en M4
- *Aumônerie 4^{èmes} et 3^{èmes}* : Tous les 15 jours, de 11h45 à 13h20.
- *Parcours de réflexion chrétienne* : Lycéens.
- *Préparation aux sacrements pour tous.*
- *Messe* : Tous les jeudis, à 17h45, à la chapelle.

Solidarité

- *Collectes* : Banque Alimentaire ; vêtements, produits d'hygiène pour migrants et SDF...
- *3^{èmes} solidaires, lycéens solidaires*
- *Solidarité migrants, accueil et accompagnement de jeunes mineurs*
- *Bol de riz, repas solidaires*

Un lieu d'accueil

Local lycéens - Espace collégiens.

Propositions pour les collégiens dès la rentrée...

Rentrée des 6èmes :	Lundi 19 septembre de 11h à 12h.
Rentrée des 5èmes :	Mardi 20 septembre de 11h à 12h.
Rentrée aumônerie 4èmes :	Jeudi 22 septembre de 11h40 à 13h20.
Rentrée des 3èmes solidaires :	Vendredi 23 septembre à 12h45.
Rentrée aumônerie 3ème :	Vendredi 30 septembre à 11h40.

Contacts

L'aumônier

Père Oscar Ruiz, aboruiz@gmail.com

Les adjointes en pastorale scolaire :

Collège : Claire Sirlin, claire.sirlin@stjodijon.com

Lycées : Sabine Langlois-Mahata, sabine.langlois@stjodijon.com

LE « VIVRE ENSEMBLE »

PETIT GUIDE DES PARENTS

Vous avez choisi notre établissement pour nous confier votre enfant. De ce fait, en tant que Parent d'élève, vous êtes associé à la communauté éducative du **Groupe scolaire Saint Joseph La Salle**.

En effet, le « Projet Éducatif Lasallien » (PEL), que nous essayons de vivre ici, suppose la participation de chaque membre: enseignants, personnels, jeunes et parents !

QU'EST-CE QUE LE PEL ?

Depuis 1705, notre établissement fait partie du « **Réseau lasallien** », c'est-à-dire de l'ensemble des établissements qui se trouvent sous la responsabilité des Frères des Écoles Chrétiennes dont le Fondateur est **Jean Baptiste de La Salle** (1651-1719). Il proposa un enseignement novateur, destiné aux plus pauvres, afin de favoriser le développement global du jeune dans ses dimensions intellectuelles, sociales, morales et spirituelles.

Si vous souhaitez aller plus loin : www.lasalle.fr

Le Projet Éducatif Lasallien donne les grandes lignes directrices à mettre en œuvre. Il définit un esprit et les principales applications ou implications concrètes auxquelles il faut veiller.

Mais chaque établissement a sa propre histoire, s'adresse à des enfants et/ou des jeunes de milieux très divers. Il est donc important que la communauté éducative précise comment elle va concrètement mettre en œuvre le PEL, au travers de son "**projet d'établissement**" (document que nous vous invitons à prendre connaissance, disponible sur notre site internet <http://www.stjodijon.com>, (rubrique « Groupe scolaire »).

Dans l'Enseignement Catholique, tous les membres de la communauté éducative sont appelés à participer et à vivre ensemble le projet d'établissement.

Ces quelques mots ont pour but de vous aider à mieux appréhender la communauté éducative, afin d'y prendre place. L'esprit dans lequel nous nous situons n'est pas celui d'une entreprise "prestataire de services pour des clients". L'appartenance à une même communauté éducative doit permettre d'établir un climat de confiance dans le respect de tous.

COMMENT BIEN VIVRE ENSEMBLE ?

Au sein de notre établissement lasallien le "vivre ensemble" est fondamental, car il représente le ciment des valeurs lasalliennes. Il permet de :

- Mettre en pratique des valeurs essentielles, telles que le respect de soi et des autres, la politesse, l'intégrité, la responsabilité....,
- Devenir citoyen,
- Développer la solidarité,
- Prévenir et apaiser les situations conflictuelles,
- Respecter les différences de culture et de religion,
- Devenir acteur de sa vie.



LE PARENT CORRESPONDANT

Nous souhaitons vivre le Projet d'Etablissement « ensemble et par association » avec tous : enseignants, personnels, parents et élèves.

Vous pouvez donc apporter votre contribution au "vivre ensemble" en devenant "**Parent Correspondant**".

Le Parent Correspondant a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement. Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance. Il n'agit pas seul, mais en lien avec l'équipe enseignante, le Directrice et l'APEL (Association des Parents d'Elèves).

Rôle du parent correspondant :

- Représentation de TOUS les parents dans leur diversité, il est leur porte-parole.
- Lien entre les parents de la classe, l'équipe éducative et l'APEL... dans le respect de la CONFIDENTIALITE des informations.
- Acteur de la vie de la classe, il peut aussi être le médiateur.

Selon le niveau (primaire, collège ou lycée) participation à diverses réunions (conseils de classe trimestriels, réunions préparatoires aux réunions de classe, conseil de vie scolaire, conseil de discipline).

En début d'année scolaire, lors des réunions de parents, une information sur ce sujet sera faite par les membres de l'APEL.

Lors de ces réunions par classe, vous pourrez vous inscrire en tant que Parent Correspondant ; vous serez ensuite contacté puis accompagné dans votre rôle de Parent Correspondant.

Nous sommes sûrs que votre participation à l'action éducative commune sera source de joie et d'épanouissement.

La Communauté Educative

Plus d'info. contactez : apel@stjodijon.com